



## **Commission administrative paritaire nationale des attachés d'administration de l'État réunion du 3 juillet 2018**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Cher(e)s collègues,

Nous sommes réunis pour examiner notamment des dossiers d'avancement. A cette occasion, le SNASUB-FSU réaffirme son attachement à la fonction publique et au statut des fonctionnaires qui protège les personnels, assure une équité de traitement et la qualité du service, à l'encontre du libéralisme économique prôné par notre actuel gouvernement, qui se traduit par une montée des individualismes fragilisant tous les personnels.

Après les ordonnances destructrices pour le Code du Travail, le gouvernement s'attaque maintenant à la fonction publique et aux services publics par son « programme Action publique 2022 » dont le SNASUB-FSU exige le retrait.

Ce programme, détaillé dans le document « Refonder le contrat social avec les agents publics », se décline en quatre chantiers :

1. remise en cause des CHSCT, limitation des prérogatives des CAP à la seule étude des recours, toute latitude accordée aux chefs d'établissements ou recteurs sur les promotions et mutations ;
2. recours au contrat érigé en norme dans la fonction publique ;
3. remise en cause de la place centrale de l'indiciaire dans la rémunération, mise en place de la « rémunération au mérite » allant vers une individualisation des rémunérations ;
4. accompagnement des agents pour qu'ils soient plus "mobiles" entre corps, entre les trois fonctions publiques avec l'essor des corps interministériels, ou vers la sortie de la fonction publique avec un plan de départs volontaires - il s'agit de contraindre les agents à partir.

Notre syndicat réaffirme sa revendication, pour l'ensemble des filières bibliothèques, ITRF et administrative, d'un plan massif de requalification des emplois financé par nos ministères et lié aux promotions concomitantes des personnels. Il est en effet plus qu'urgent, à l'issue d'un plan ministériel largement insuffisant, que la requalification des emplois soit au cœur des politiques

d'emploi dans nos filières, à rebours des mesures de suppressions d'emplois et de remise en cause du statut des fonctionnaires. Notre aspiration à la justice sociale impose de mettre en adéquation, enfin, les missions confiées quotidiennement aux personnels avec les emplois qu'ils occupent.

Le SNASUB-FSU rappelle ses revendications en matière salariale : abrogation du jour de carence, dégel de la valeur du point d'indice, refus du salaire au mérite, revalorisation des grilles indiciaires.

Le SNASUB-FSU souligne la nécessité de faire reculer le gouvernement dans la cohérence de sa politique au service des plus riches, à l'heure où d'autres contre-réformes sont en préparation, notamment sur les retraites. Il prône les mobilisations générales pour y parvenir, et comme l'ensemble de la FSU, appelle à contribuer et à se mobiliser dans ces manifestations pour y porter ces revendications.

**Pour le SNABUB-FSU**  
***les commissaires paritaires nationaux***  
**Thomas VECCHIUTTI et Nicolas MERLET**